REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES
CHARGES DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Ouagadougou, le 1er août 2003

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 1er août 2003, s'est tenue à Ouagadougou, Burkina Faso, une réunion du Conseil des Ministres chargés de l'Aménagement du Territoire des États membres de l'Union, en vue de l'examen du Document-Cadre d'Orientations Générales et du projet d'Acte Additionnel sur la Politique d'Aménagement du Territoire Communautaire de l'UEMOA .

Ont pris part à cette réunion :

Burkina Faso : M. Seydou BOUDA, Ministre de l'Économie et du Développement ;

Côte d'Ivoire : M. Boniface BRITTO NAMA, Ministre du Plan et du Développement ;

Mali : M. Marimantia DIARRA, Ministre Délégué auprès du Premier Ministre chargé du Plan ;

Niger : M. ZAKARIA MAMADOU, Ministre de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire ;

Sénégal : M. Seydou SY SALL, Ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire ;

Bénin : M.José Didier TONATO, Directeur de Cabinet du Ministre, représentant le Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme ;

Guinée Bissau : M. Antonio NAPOCO ARMANDO, Secrétaire Général du Ministère, représentant le Ministre de l'Équipement Social ;

Togo : M. Hatedhééma NONON SAA, Directeur de la Planification du Développement, représentant le Ministre de l'Économie, des Finances et des Privatisations.

Ont également pris part aux travaux :

Pour la Commission : M. Tchaa-Kozah TCHALIM, Commissaire chargé de l'Aménagement du Territoire Communautaire, des Infrastructures, des Transports et des Télécommunications ;

Pour la BCEAO : M. BRO GREBE, représentant du Gouverneur auprès de la Commission de l'UEMOA

Pour la BOAD : M. Issa Issoufou, représentant de la BOAD au Burkina Faso

La réunion a été placée sous la présidence de Monsieur Seydou BOUDA, Ministre de l'Economie et du Développement du Burkina Faso.

Elle a été d'abord marquée par une allocution de Monsieur Moussa TOURE, Président de la Commission, qui a souhaité la bienvenue aux Ministres chargés de l'Aménagement du Territoire des États membres de l'UEMOA et indiqué le privilège que constitue pour la Commission, l'organisation de cette importante rencontre.

Le Président de la Commission a, en outre, souligné que la politique d'aménagement du territoire apportera une contribution significative à la réduction de la pauvreté, au renforcement de la cohésion économique et sociale, à la relance de la compétitivité de l'Union et permettra ainsi de présenter des indicateurs socio-économiques et démographiques plus performants.

Il a ajouté que l'Union pourra ainsi gagner le pari sur l'avenir en se positionnant, à l'échelle régionale et continentale, comme une place centrale dans les échanges internationaux et, au plan interne, en consolidant la cohésion sociale et en atténuant le dysfonctionnement des réseaux d'échanges.

Dans son allocution d'ouverture Monsieur Seydou BOUDA, Président du Conseil a mis en exergue la nécessité pour l'Union de définir et de mettre en œuvre une politique d'Aménagement du Territoire Communautaire, à même de permettre aux États membres de faire face avec succès aux enjeux de la mondialisation dans un cadre de solidarité et de complémentarité renforcées.

Il a indiqué que dans cette perspective, les États membres de l'UEMOA devraient dépasser la notion trop restrictive qui limite l'aménagement du territoire à une simple réduction des disparités et des inégalités.

A la suite de ces deux allocutions, le Conseil a examiné un document-cadre d'orientations générales de Politique d'Aménagement du Territoire Communautaire et un projet d'Acte Additionnel portant adoption de la Politique d'Aménagement du Territoire Communautaire.

Le document-cadre d'orientation énonce des actions à mettre en œuvre face aux préoccupations des Etats membres dans le domaine de l'aménagement du territoire, en introduisant la convergence entre les différentes politiques nationales et communautaires.

Quant au projet d'Acte additionnel, il constitue un support juridique destiné à assurer une mise en œuvre diligente des axes d'interventions définis par le document-cadre.

Le Conseil a recommandé la soumission de ce projet d'Acte additionnel à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union.

A l'issue de leurs travaux, les Ministres très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour au Burkina Faso, expriment à Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso, au Gouvernement ainsi qu'au peuple Burkinabé leur profonde gratitude.

Fait à Ouagadougou, le 1er août 2003

Pour le Conseil des Ministres

Le Président

Copyright @2010 UEMOA - Tous droits réservés